

**DEMANDE DE PROPOSITION**

**UNICEF –LRPS-GUI-2023- 9186416**

**24/10/2023**

**UNITED NATIONS CHILDREN’S FUND (UNICEF) en Guinée** Lance une demande de proposition pour le recrutement d’un cabinet **pour l’Elaboration** de la cartographie des acteurs intervenant dans les interventions de communication en faveur de l’engagement et de l’adhésion à la vaccination.

La présente mission vise à accompagner la Coordination Nationale du PEV dans la conduite de la Cartographie des acteurs impliqués dans les interventions de la promotion de la vaccination. Cette mission devrait permettre également de dresser un inventaire des outils et messages de communication favorisant l’adhésion à la vaccination.

**IMPORTANT – INFORMATION ESSENTIELLE**

Lieu et Adresse exacte où les offres doivent être déposées :

Les propositions, sous enveloppes fermées, seront envoyées à l’adresse suivante : Les offres seront déposées sous pli fermé et cacheté à la réception du bureau de l’UNICEF, **Corniche Coleah, Conakry et porteront la mention :**

**UNICEF –LRPS-GUI-2023- 9186416 « Elaboration de la cartographie des OSC »**

**La date limite de réception des offres est fixée au Lundi 13 Novembre 2023 à 15 heures 00.**

Toutes les offres reçues après la date et heures indiquées ou envoyées à toute autre adresse, seront rejetées.

Monnaie de soumission : GNF

Terme de paiement : dans les 30 jours après réception de la facture.

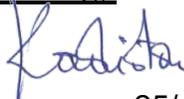
Cette demande de proposition est ouverte.

Il est important de lire toutes les dispositions de la Demande de Proposition, pour assurer la meilleure compréhension des conditions requises par l’UNICEF et pouvoir présenter une proposition en conformité et complète avec **TOUTES LES PIECES DEMANDEES**. Notez qu’à défaut d’être en conformité, toute proposition sera invalidée.

Cette demande de proposition a été :

**Préparée par :**

**Kadiatou Bobo Diallo**  
Supply Officer  
**kbdiallo@unicef.org;**



25/10/2023

**Vérifiée par :**

**Laurent Badaut**  
Supply specialist  
**lbadaut@unicef.org**



**FORMULAIRE D’OFFRE (Annex1)**

Le **FORMULAIRE D’OFFRE** doit être rempli, signé et renvoyé à l’UNICEF. Pour être valide, la proposition doit être constituée du présent formulaire accompagné de :

- **Les copies des pièces qui constituent la proposition technique.**
- **Les copies pour la proposition financière**

L’offre doit être faite suivant les instructions contenues dans cette demande de proposition. Elle est constituée des documents listés ci-dessus, il est inutile de renvoyer le texte de la demande de proposition.

**TERMES ET CONDITIONS DU CONTRAT**

Tout contrat résultant de cette Demande de Proposition contiendra les Conditions Générales de l’UNICEF (Section C de ce document) ainsi que tout autre Terme et Condition spécifique détaillé dans cette Demande de Proposition.

Le Soussigné, ayant lu les Conditions Générales et Particulières de la Demande de Proposition numéro **UNICEF –LRPS-GUI-2023- 9186416** énoncés dans le document ci-joint, propose d’exécuter les services dans les Termes et Conditions énoncés dans le document.

Signature et cachet : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Nom et Titre : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

Adresse Postale : \_\_\_\_\_

Tel/Cell Nos: \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Validité de la Proposition : 3 mois

Devise de la Proposition : **Francs Guinéens (GNF)**

Veuillez préciser après avoir pris connaissance des Termes de Paiement de l’UNICEF énoncés dans ce document, quelle est la remise proposée en fonction du délai de paiement :

Paiement a 10 jours : \_\_\_\_\_%, a 15 jours : \_\_\_\_\_%, a 20 jours : \_\_\_\_\_%, a 30 jours : \_\_\_\_\_%

Autre rabais commercial proposé : \_\_

A INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

**Objet de la demande de proposition :**

L'Objet de l'appel d'offre est de sélectionner un cabinet pour l'Elaboration de la cartographie des acteurs intervenant dans les interventions de communication en faveur de l'engagement et de l'adhésion à la vaccination.

**Demande d'information complémentaire :**

Les demandes d'informations complémentaires seront adressées par écrit à l'unité des Approvisionnements du bureau de l'UNICEF **cinq jours avant la date de clôture** des soumissions à l'adresse électronique suivante : [supplyguinee@unicef.org](mailto:supplyguinee@unicef.org) avec cc [lbadaut@unicef.org](mailto:lbadaut@unicef.org) Mr Laurent Badaut, chef de la section Logistique et approvisionnements et avec une copie à [kbdiallo@unicef.org](mailto:kbdiallo@unicef.org)

Les réponses aux demandes écrites seront envoyées par écrit à toutes les entreprises sélectionnées pour cette DDP, sans toutefois identifier l'origine de la demande.

**Format Réponse :**

Le cabinet soumissionnaire doit donner assez d'information pour chaque section de cette demande de proposition afin que l'équipe d'évaluation de l'UNICEF puisse faire une évaluation correcte et juste de l'entreprise. Les instructions en point A.5 doivent être scrupuleusement respectées au risque de voir la soumission rejetée.

**Soumission des Propositions**

**A.1.1 Présentations des propositions**

- Les Soumissionnaires devront envoyer leurs propositions en 2 exemplaires (un original et 1 copie) dans une enveloppe externe et deux enveloppes internes.
- Les enveloppes internes devront être libellées :
  - o 1. Proposition Technique
  - o 2. Proposition Financière

Les enveloppes internes devront aussi indiquer le nom et l'adresse du Soumissionnaire et la référence **UNICEF –LRPS-GUI-2023- 9186416 « Elaboration de la cartographie des OSC »**

- **Attention : Aucune information financière ne doit apparaître dans l'offre technique.**

**La seule mention de l'enveloppe externe devra être : UNICEF –LRPS-GUI-2023- 9186416 « Elaboration de la cartographie des OSC »**

En cas de non-respect de cette instruction, l'UNICEF ne pourra en aucun cas être tenu responsable si l'offre est égarée ou si elle est ouverte prématurément et par conséquent non retenue dans le processus.

#### A.1.2 Date limite de remise des offres

- Les propositions devront être envoyées au plus tard **le Lundi 13 Novembre 2023 à 15 heures 00**
- Toutes propositions reçues après la date et l'heure indiquées ne seront pas considérées
- Aucune proposition ne peut être modifiée après la date et l'heure fixées pour la remise des offres

#### A.1.3 Modifications/retraits des offres

Avant la date limite, les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur proposition après notification écrite reçue par l'UNICEF.

Le Dossier de retrait/modification devra indiquer **UNICEF –LRPS-GUI-2023- 9186416**  
« **Elaboration de la cartographie des OSC** »

Le Dossier devra aussi indiquer la mention « MODIFICATION » ou « RETRAIT »

#### **Eclaircissements à apporter aux propositions**

La demande d'éclaircissements sur une proposition et la réponse qui lui est apportée seront formulées par courriel et aucun changement du contenu de la soumission n'est recherché, sauf si cela est nécessaire pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes par l'UNICEF lors de l'évaluation des soumissions.

#### **Références**

Les soumissionnaires devront donner le nom et les coordonnées clients auxquels ils auront fourni le même type de services. UNICEF se réserve le droit de contacter ces clients, sans en informer les Soumissionnaires.

#### **Sous-traitance**

Non Applicable.

#### **Droits d'UNICEF**

UNICEF se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, quelle qu'elle soit. UNICEF se réserve le droit d'annuler la procédure de Demande de Proposition et d'écarter toutes les offres, à un moment quelconque avant l'attribution des marchés, sans recours de responsabilité quelconque vis-à-vis du ou des soumissionnaires concernés et sans être tenu d'informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision. Les offres incomplètes, raturées, ou présentant des vices de forme ne seront pas retenues.

UNICEF ne pourra pas être tenu responsable des dépenses que les soumissionnaires auront engagées pour préparer leurs réponses à la Demande de Proposition.

### **Propriété d'UNICEF**

Cette DDP, les demandes d'informations supplémentaires et les offres envoyées sont considérées la propriété d'UNICEF. Tout le matériel soumis en réponses à cette DDP restera à l'UNICEF. Toutes les propositions non retenues seront détruites par l'UNICEF après une période de 6 mois à compter de l'ouverture des plis techniques.

### **Langue de la Proposition**

Le Français est la seule langue acceptée pour cette Demande de Proposition.

### **Condition particulière**

Non Applicable.

### **Attribution du marché**

Les offres sont ensuite évaluées et comparées par le Comité de Révision des Contrats d'UNICEF Guinée (CRC).

**Le soumissionnaire ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé se verra attribué le marché.**

### **Evaluation des Propositions**

Les offres seront évaluées par une commission composée de membres de l'UNICEF et possiblement d'expertise externe à l'UNICEF. Les décisions de la commission seront prises sur la base des critères édictés dans cette demande de proposition et ne souffriront d'aucune ingérence extérieure.

#### **a. Evaluation technique**

**L'évaluation technique repose sur la proposition technique fournis par le soumissionnaire.**

**Critères d 'Evaluation Technique des offres**

**Critères techniques et points relatifs**

**Tableau de l'évaluation technique**

<b>X. CRITERE D'EVALUATION DES OFFRES</b>	
Désignation des rubriques de l'offre technique	Note Maximum
<b>1. Qualité de la proposition technique</b>	<b>30</b>
a. Compréhension de la mission	10
b. Cohérence de la proposition technique	5
c. Méthodologie (Démarche, chronogramme et outils proposés)	15
<b>2. Ressources humaines et répartition des responsabilités</b>	<b>25</b>
a. Profil du Chef de la mission	10
b. Profil des consultants associés	10
c. Cohérence entre le profil des consultants associés et leurs responsabilités	5
<b>3. Références techniques / Expériences similaires</b>	<b>15</b>
a. Trois (3) références de prestations similaires pour des partenaires bilatéraux ou multilatéraux (+Rapports produits)	10
b. Expérience de travail avec l'UNICEF et/ou d'autres Agences du Système des Nations Unies	5
<b>Total</b>	<b>70</b>
<b>XI. DEPOT DES OFFRES</b>	

Seules les propositions techniques qui auront une note au moins égale à 50 sur les 70 possibles seront qualifiées et feront l'objet de l'évaluation financière.

**a. Evaluation financière**

Les Propositions Financières seront ensuite évaluées sur 30 et le total de points possible est de 100 points. Le maximum de points sera donné à la proposition la moins chère qui a été ouverte et comparée aux autres soumissionnaires qui ont atteint le score nécessaire dans l'évaluation de la proposition technique. Toutes les autres propositions financières recevront les points de façon inverse à la Proposition la mieux disant.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :  $S_f = 100 \times F_m/F$ ,  $S_f$  étant le score financier,  $F_m$  la proposition la mieux disant et  $F$  le montant de la proposition considérée

Les couts de la proposition financière devront être calculés et apparaître en **Francs Guinéens GNF**

En règle générale, les marchés de l'UNICEF comme ceux du système commun des Nations Unies sont hors taxe.

**b. Evaluation combinée**

Les propositions sont classées en fonction de leurs scores technique ( $S_t$ ) et financier ( $S_f$ ) combinés après introduction de pondérations ( $T$  étant le poids attribué à la Proposition technique et  $P$  le poids

accordé à la Proposition financière ; T + P étant égal à 1:

$$S = (St \times T\%) + (Sf \times P\%)$$

L'attribution se fera sur la base 70/30. Ainsi, les poids respectifs attribués aux Propositions technique et financière sont :

Proposition Technique = 70

Proposition financière = 30

### **Condition particulière**

Non Applicable.

### **Attribution du marché**

Les offres sont ensuite évaluées et comparées par le Comité de Révision des Contrats d'UNICEF Guinée (CRC).

**Le soumissionnaire ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé se verra attribuer le marché.**

### **Corruption ou manœuvres frauduleuses**

S'il existe des raisons irréfutables portant à croire que l'Entreprise s'est livrée à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses au cours de l'attribution ou de l'exécution du Marché, UNICEF Guinée peut, quinze (15) jours après le lui avoir notifié, résilier le Contrat et les dispositions des paragraphes ci-après sont applicables de plein droit.

Aux fins de ce paragraphe, les termes ci-après sont définis comme suit :

- (i) Est coupable de **“corruption”** quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un staff de UNICEF Guinée au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un Marché, et
- (ii) se livre à des **“manœuvres frauduleuses”** quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un Marché de manière préjudiciable à UNICEF Guinée. “Manœuvres frauduleuses” comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des Soumissionnaires (avant ou après la remise de la Proposition) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver UNICEF Guinée des avantages de cette dernière.

UNICEF Guinée rejettera une proposition d'attribution s'il est avéré que l'Attributaire proposé est coupable de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses pour l'attribution de ce Marché.

UNICEF Guinée exclura une Entreprise indéfiniment ou pour une période déterminée de toute attribution de Marchés sous sa responsabilité, s'il est établi à un moment quelconque, que cette

Entreprise s'est livrée à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses en vue de l'obtention ou au cours de l'exécution d'un Marché sous sa responsabilité.

### **Négociation.**

Les soumissionnaires répondant le mieux aux intérêts de l'UNICEF seront conviés à une réunion afin de spécifier les fournitures, moyens et services qui seront contractés.

### **Adjudication de la demande de proposition.**

La soumission répondant le mieux aux intérêts de l'UNICEF sera celle qui aura présenté les documents généraux, techniques et financiers demandés, conformes avec les termes de référence et qui aura obtenu le nombre total de points (propositions technique et financière) le plus élevé.

### **Annulation de l'adjudication**

Au cas où l'adjudicataire manquerait de présenter la documentation requise suite à l'évaluation de sa proposition et/ou de signer le contrat dans un délai de 15 (quinze) jours calendaires suivant la notification officielle d'adjudication, cette adjudication pourra être annulée sans aucun droit de recours de la part de l'Adjudicataire

Dans ce cas, l'UNICEF pourra adjuger le contrat au soumissionnaire le mieux disant ou pourra lancer une nouvelle Demande de Propositions.

### **Accès aux autres agences du Système des Nations Unies**

Le(s) soumissionnaire(s) retenu(s) s'engage(nt) à offrir les mêmes conditions de services (technique et tarifaire) à toute autre **Agence du Système des Nations Unies** qui souhaiterait utiliser leurs services conformément aux TdRs qui résulteront de cette sollicitation

<b>B) TERMES DE REFERENCE</b>
-------------------------------

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### **Contexte :**

La vaccination constitue une composante essentielle du droit humain à la santé et une responsabilité individuelle, collective et gouvernementale. Selon l’OMS, chaque année la vaccination permet d’éviter 3,5 à 5 millions de décès dus à des maladies évitables par la vaccination et en Afrique subsaharienne, près de 31 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent chaque année de maladies évitables par la vaccination, plus d'un demi-million d'entre eux meurent faute d'accès aux vaccins dont ils avaient besoin.

En Guinée, le programme élargi de vaccination (PEV) a été lancé en 1979 et est intégré au système de santé et de l’hygiène publique. Programme prioritaire du Ministère, le PEV a été depuis les années 80, la locomotive du système de santé (PEV/SSP/ME).

Malgré les multiples efforts des partenaires et du Gouvernement de la Guinée, les résultats du PEV restent faibles et encore loin des attentes. Depuis 2021, les autorités mènent de nouvelles réflexions sur les interventions prioritaires du PEV afin d’accélérer l’amélioration des taux de couverture vaccinale.

Il faut souligner que les réflexions et actions en cours tiennent compte des divers défis notamment (i) la survenue de la COVID 19, (ii) la survenue récurrente de nombreuses épidémies (Ébola, Marburg, Lassa, Rougeole, Fièvre jaune) qui impactent tous et lourdement le système de santé et de vaccination du pays.

Au chapitre des défis, il faut souligner que le programme fait également face (i) à l’insuffisance de ressources humaines dédiées à la gestion du programme et à la vaccination sur le terrain, (ii) la faiblesse dans l’offre équitable des services de vaccination (iii) l’insuffisance de financement de l’État pour l’achat des vaccins traditionnels et cofinancés entraînant des ruptures fréquentes en vaccins et (iv) la faible implication des organisations de la société civile, des structures confessionnelles et privées dans l’offre de vaccination. La coordination des interventions des activités ciblant l’engagement communautaire et le changement collectif en faveur de la vaccination reste également un point sur lequel la coordination du PEV doit travailler pour améliorer ses résultats comme le suggère la relance.

Il ressort de ces constats que le programme élargi de vaccination doit améliorer la génération et l’utilisation des données de la vaccination pour combler le gap de connaissance sur le déroulement des interventions de vaccination. C’est dans cette vision qu’il est initié d’avoir une bonne connaissance des OSC impliquées dans les interventions d’engagement communautaire et de changement collectif en faveur de la vaccination. C’est dans ce cadre que l’UNICEF recrute un cabinet d’étude local pour une mission de trois (3) mois pour conduire l’élaboration de la Cartographie et l’inventaire des outils et messages de communication des OSC.

## II - OBJECTIF

La présente mission vise à accompagner la Coordination Nationale du PEV dans la conduite de la Cartographie des acteurs impliqués dans les interventions de la promotion de la vaccination. Cette mission devrait permettre également de dresser un inventaire des outils et messages de communication favorisant l'adhésion à la vaccination.

## III. RESULTATS ATTENDUS

Dans le cadre de cette consultation, les principaux résultats attendus sont les suivants :

- a) Une cartographie des Organisations Non Gouvernementales (ONG) exerçant dans les interventions ciblant l'engagement des autorités et leaders en faveur de l'adhésion des populations à la vaccination, de la mobilisation et du changement collectif dans les communautés est conduite et validée ;
- b) Un inventaire des supports et outils de communication en soutien à la promotion de la vaccination est dressé et catégorisé ;
- c) Le rapport de la consultation avec les points de recommandation pour améliorer les interventions de changement social et comportemental en faveur de la vaccination est disponible.

## IV. FONCTIONS/RESPONSABILITES/TACHES

Sous la supervision du Spécialiste SBC de l'UNICEF, le cabinet retenu travaillera en collaboration avec le Spécialiste Immunisation de l'UNICEF et le Coordonnateur du PEV, et sera chargé de :

1. Produire le plan de travail de la mission avec un chronogramme avec la démarche méthodologique, le profil de l'équipe allouée à la mission et le chronogramme
2. Solliciter et tenir une séance de travail avec le PEV et l'UNICEF pour l'approbation du plan de travail avec le chronogramme
3. Recenser sur le plan national toutes les OSC intervenant dans les interventions de changement social et comportemental en faveur de la vaccination
4. Prendre contact avec ces OSC et obtenir auprès d'elles la liste des outils et tous les messages qu'elles ont produits pour conduire leurs activités en faveur de la vaccination
5. Elaborer une typologie et regrouper les messages selon cette typologie
6. Produire le rapport de la mission
7. Présenter le rapport au PEV et à l'UNICEF pour les commentaires
8. Finaliser le rapport selon les commentaires des deux institutions.

## V. LIVRABLES

Le Cabinet fournira les livrables suivants :

1. Un plan de travail de la mission incluant la démarche méthodologique de la mission, le plan de collecte des données avec les sources d'information et les méthodes de collecte des données  
**(Livable 1)**

2. La liste des OSCs (avec leurs caractéristiques) impliqués dans les interventions de changement social et comportemental en faveur de la vaccination et œuvrant sur toute l'étendue du territoire est conduite et le rapport validé (**Livrable 2**)
3. Un inventaire des outils et messages de communication utilisés par les OSC, présentant une vue d'ensemble des différentes pratiques (**Livrable 3**)
4. Le rapport de la mission avec la cartographie des OSC, l'inventaire des outils, messages de communication et les recommandations pour renforcer les compétences des acteurs en planification, mise en œuvre et suivi des activités de communication des OSC et améliorer ainsi les résultats des interventions de changement social et comportemental validé et disponible (**Livrable 4**)

## VI. DUREE DE LA MISSION

La prestation du Cabinet est de 3 mois soit 66 jours ouvrables.

## VII. QUALIFICATIONS REQUISES

1. Être un Cabinet locale jouissant d'une bonne réputation avec au moins 03 ans d'expérience ;
2. Disposer de personnels ayant une bonne expérience en collecte et analyse des données
3. Disposer d'un savoir-faire avéré et ayant une expertise dans le domaine du changement social et comportemental
4. Disposer de professionnels ayant une bonne expérience en communication pour le changement social et comportemental ;
5. Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude au travail en équipe et un esprit d'initiative ;
6. Une expertise avérée dans le domaine de la communication, de préférence avec une expérience spécifique dans le secteur des OSC ;
7. Une expérience dans la réalisation d'évaluations et d'analyses de communication ;
8. De bonnes compétences en collecte et analyse de données ;
9. Une capacité démontrée à produire des rapports clairs et concis.

## VIII. JALONS DE PAIEMENT

<b>Livrables</b>	<b>Délai</b> (Jours ouvrables à compter de la date de la signature du contrat)	<b>%</b>	
<b>Première Tranche</b> • Livrable 1 (20% du coût total) ;	7 jours	20	
<b>Deuxième Tranche</b> • Livrable 2 (35% du coût total)	40 jours	35	
<b>Troisième Tranche</b> • Livrable 3 (35% du coût total)	50 jours	35	

<b>Quatrième Tranche</b> • Livrable 4 (25% du coût total).	65 jours	10
<b>Total</b>	<b>66 jours</b>	<b>100%</b>
<b>IX. DOSSIER DE CANDIDATURE</b>		
<b>X. CRITERE D’EVALUATION DES OFFRES</b>		
Désignation des rubriques de l’offre technique	Note Maximum	
<b>4. Qualité de la proposition technique</b>	<b>30</b>	
d. Compréhension de la mission	10	
e. Cohérence de la proposition technique	5	
f. Méthodologie (Démarche, chronogramme et outils proposés)	15	
<b>5. Ressources humaines et répartition des responsabilités</b>	<b>25</b>	
d. Profil du Chef de la mission	10	
e. Profil des consultants associés	10	
f. Cohérence entre le profil des consultants associés et leurs responsabilités	5	
<b>6. Références techniques / Expériences similaires</b>	<b>15</b>	
c. Trois (3) références de prestations similaires pour des partenaires bilatéraux ou multilatéraux (+Rapports produits)	10	
d. Expérience de travail avec l’UNICEF et/ou d’autres Agences du Système des Nations Unies	5	
<b>Total</b>	<b>70</b>	

**LISTE RECAPATULATIVES DES ANNEXES :**

- **Annexe 1 : FORMULAIRE D'OFFRE**
- **Annexe 2 - Critères d'évaluation technique des offres**
- **Annexe 3 - ACTE D'ENGAGEMENT**

**FORMULAIRE D’OFFRE**

**Annexe 1 :**

Le **FORMULAIRE D’OFFRE** doit être rempli, signé et renvoyé à l’UNICEF. Pour être valide, la proposition doit être constituée du présent formulaire accompagné de :

- **Les copies des pièces qui constituent la proposition technique.**
- **Les copies pour la proposition financière**

L’offre doit être faite suivant les instructions contenues dans cette demande de proposition. Elle est constituée des documents listés ci-dessus, il est inutile de renvoyer le texte de la demande de proposition.

**TERMES ET CONDITIONS DU CONTRAT**

Tout contrat résultant de cette Demande de Proposition contiendra les Conditions Générales de l’UNICEF (Section C de ce document) ainsi que tout autre Terme et Condition spécifique détaillé dans cette Demande de Proposition.

Le Soussigné, ayant lu les Conditions Générales et Particulières de la Demande de Proposition numéro **UNICEF –LRPS-GUI-2023-9182664** « Accord à Long Terme (LTA) pour le service d’assurance des véhicules et bureaux de l’UNICEF »

Signature et cachet : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Nom et Titre : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

Adresse Postale : \_\_\_\_\_

Tel/Cell Nos : \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Validité de la Proposition : 90 jours

Devise de la Proposition : **Francs Guinéens (GNF)**

Veillez préciser après avoir pris connaissance des Termes de Paiement du Système des Nations Unies énoncés dans ce document, quelle est la remise proposée en fonction du délai de paiement :

10 Days 3.0%

15 Days 2.5%

20 Days 2.0%

30 Days Net

\_\_\_\_\_

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**Annexe 2 :**

Le formulaire ci-dessous doit être rempli, date et signé du représentant légal du soumissionnaire

Je soussigné ; (Nom, Prénom) : \_\_\_\_\_  
Agissant en qualité de : \_\_\_\_\_  
Au nom et pour le compte de : \_\_\_\_\_  
Dénommé dans ce qui suit : « **prestataire** »  
Forme juridique : \_\_\_\_\_  
Siège Social : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Inscrit au Registre du Commerce de : \_\_\_\_\_  
Sous le numéro : \_\_\_\_\_  
Numéro du contribuable : \_\_\_\_\_

Préalablement à ce qui suit, déclare m'engager pour réaliser à fournir les services objet du présent appel d'offre,

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents du Dossier du marché.

Après m'être personnellement rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité, la nature et la difficulté des services à fournir.

Remets, revêtus de signature, toutes les pièces constituant le marché de location des véhicules climatisés.

Me soumetts et m'engage envers l'UNICEF à fournir les services sollicités conformément, aux conditions fixées dans ledit marché ci-dessus mentionné, et moyennement les prix que j'ai établi dans mon offre financière, lesquels prix, fermes et non révisables durant toute la durée du contrat.

Les prix indiqués dans mon offre financière comprennent toutes les dépenses, sans exception en vue d'assurer sans difficulté les prestations du présent marché.

**Les prix sont réputés avoir été établis en considérant qu'aucune prestation n'est à fournir par l'UNICEF.**

Je m'engage à assurer les prestations dès réception de la lettre de notification du marché dans un délai n'excédant pas trente (30) jours.

La présente offre est valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Fait à Conakry, le .....

Le soumissionnaire.....Signature.....

## Annexe 3 :

<b>X. CRITERE D'EVALUATION DES OFFRES</b>	
Désignation des rubriques de l'offre technique	Note Maximum
<b>7. Qualité de la proposition technique</b>	<b>30</b>
g. Compréhension de la mission	10
h. Cohérence de la proposition technique	5
i. Méthodologie (Démarche, chronogramme et outils proposés)	15
<b>8. Ressources humaines et répartition des responsabilités</b>	<b>25</b>
g. Profil du Chef de la mission	10
h. Profil des consultants associés	10
i. Cohérence entre le profil des consultants associés et leurs responsabilités	5
<b>9. Références techniques / Expériences similaires</b>	<b>15</b>
e. Trois (3) références de prestations similaires pour des partenaires bilatéraux ou multilatéraux (+Rapports produits)	10
f. Expérience de travail avec l'UNICEF et/ou d'autres Agences du Système des Nations Unies	5
<b>Total</b>	<b>70</b>
<b>XI. DEPOT DES OFFRES</b>	